

Havre-aux-Maisons, le 19 octobre 2018

346 P NP DM13

Consultation publique sur la Réserve
écologique de l'Île-Brion

6213-01-004

Madame Marie-Hélène Gauthier, présidente
Madame Julie Forget, commissaire
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
(envoi exigé par site web)

**OBJET : Mémoire déposé au BAPE dans le cadre de la Consultation publique sur la Réserve
écologique de l'Île-Brion aux Îles-de-la-Madeleine**

Mesdames,

J'ai participé à l'ensemble des séances de consultation publique les 2-3 et 5 octobre 2018. J'y ai constaté que les séances ont davantage constitué des rencontres d'information que de consultation proprement dites. Il est difficile pour un participant, coup sur coup, de questionner, recevoir et intégrer une foule d'information ET de donner, séance tenante, un avis, une opinion, une suggestion, une réponse éclairée.

Malgré ces limites, et après avoir pris connaissance des documents ajoutés sur le site du BAPE, je réponds à l'invitation qui nous est faite de déposer un mémoire. J'ajoute donc ce mémoire qui concentrera son propos sur le patrimoine culturel qu'il y a intérêt à mieux connaître et à intégrer dans le plan de conservation de la Réserve écologique de l'Île-Brion.

IDENTIFICATION

Pour plus de 35 ans j'ai été organisatrice communautaire au CLSC du CISSS des Îles-de-la-Madeleine. Je détiens une maîtrise en ethnologie et des études doctorales en développement régional. Par engagement personnel, j'ai été fondatrice en 1988, et présidente jusqu'en 2004, du Mouvement pour la valorisation du patrimoine naturel des Îles-de-la-Madeleine, organisme nommé aussi Attention Fragîles. Après quoi, j'ai proposé la création du Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), participé à sa mise en place en 2005 et contribué à son affiliation à l'Université du Québec à Rimouski. J'ai agi à titre de coordonnatrice lors de ses 3 premières années d'activités.

Mon intérêt pour les patrimoines tant culturels que naturels ne date pas d'hier. Entre autres, en juillet 2000, je présentais une communication au colloque international «Patrimoine maritime 2000» organisé par l'Université de Bretagne Occidentale, France¹. Je tentais alors de démontrer que «ce qui est durable, ce n'est pas avant tout un phare, un bateau, une chanson mais bien l'expression, à travers ceux-ci, des échanges et des liens qu'une communauté tisse, à travers le temps et l'espace avec son passé et avec son milieu naturel, entre ses gens et aussi les échanges essentiels que ladite société entretient avec le monde qui l'entoure».

1. Chevrier Hélène. 2002. **Construction des patrimoines maritimes : nature ou culture?** ds Péron Françoise (ss la direction de). Le patrimoine maritime. Construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. 538 p. (p.91-95)

PATRIMOINE CULTUREL

Au cours des séances de la consultation publique, j'ai exprimé des préoccupations à l'endroit du sort que la Communauté maritime et le Comité de travail ou de référence qu'elle a formé (DT 1 : 436..., DB 15 et DB 13.1) semblent réserver aux traces d'occupation humaine, particulièrement dans la partie dite «hors réserve» de la Réserve écologique de l'île Brion.

La Communauté maritime demande, entre autres au Ministère du développement durable, de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques (MDDELCC) de : A. Mettre à jour le plan de conservation et de renouveler le programme éducatif en collaboration avec la collectivité locale; B. Procéder à des investissements significatifs dans les infrastructures

Constatant dans la documentation mise à la disposition des participants une connaissance très limitée et, conséquemment, le peu d'attention portée à l'endroit des artefacts attestant de l'occupation humaine au cours des XIX^e et XX^e siècle, je tiens, en premier lieu à rappeler les recommandations du rapport de l'archéologue Moira McCaffrey avec qui, en 1990, j'ai fait partie de l'équipe chargée de mener un inventaire des sites archéologiques préhistoriques aux Îles-de-la-Madeleine. Spécifiquement à l'île Brion, l'archéologue s'est permis d'élargir son mandat pour noter la présence de sites archéologiques historiques, soit datant d'une occupation relativement récente de l'île :

«L'enquête menée sur l'île Brion est complète [pour ce qui est des sites à potentiel préhistorique] et n'a produit que des résultats négatifs. [...]

En conclusion, les structures de la période historique (i.e, dépressions, fondations, champs...) ont été enregistrées et photographiées à La Saddle et dans la région du campement et des quais. La protection et l'étude de ces structures seraient d'un très grand intérêt, et constitueraient un élément supplémentaire précieux à l'information présentée dans les programmes touristiques organisés par la Corporation pour l'accès et la protection de l'île Brion inc.»²

Il serait donc malvenu de faire preuve de trop de précipitations dans la destruction des infrastructures qui, répète-t-on, «sont en très mauvais état»³. Il en va de même de la construction de bâtiments nouveaux destinés à l'accueil de visiteurs ou à l'éducation à la conservation qui ne devrait pas être faite sans une réflexion préalable sur les responsabilités conférées par le statut de Réserve écologique à l'île (conservation, éducation et recherche scientifique).

Simplement à titre indicateur de la diversité de ces patrimoines culturels légués par un passé aux modes d'occupation aujourd'hui révolus, qu'il suffise de citer quelques écrits qui parfois même se contredisent, indiquant en quelque sorte le besoin de recherches plus poussées :

2. McCaffrey, Moira T. Juillet 1991. **Inventaire des sites archéologiques préhistoriques des Îles-de-la-Madeleine : Phase 3 (1990)**. Rapport soumis à la MRC des Îles. 38 p. + annexes (p.33)

3. PR3. **Document argumentaire**. Demandes de la Communauté maritime, p. 6

- **Le récit de voyage de Faucher de St-Maurice**⁴, vers 1877 mentionne que les prairies de l'île Brion «fournissent à l'élevage une nourriture saine» (p.90), que le bétail et les moutons sont superbes. Invité chez un occupant, William Dingwell, dont la métairie était située «à un mille et demi à l'intérieur» et où il put goûter «du lait, des gâteaux de sarrazin, et à nous laisser aller aux douceurs de la pastorale». Il note : «nous apprîmes que sa population se composait d'une cinquantaine de personnes, réparties dans les cinq maisons de l'île. Elle est écossaise, à l'exception d'un Français qui habite seul, à l'autre extrémité de Brion [La Saddle]. La pêche, l'amour du travail et une grande connaissance de l'agriculture mettent ces insulaires à l'abri du besoin; car chacun jouit ici d'une modeste aisance et de la plus complète liberté. [...] Les flancs de Brion sont parsemés de cavernes et de trous qui indiquent l'action incessante de la mer sur cette terre poreuse, où l'eau fraîche est assez rare». Il ajoute que les habitants sont «aussi hardis marins qu'ils sont habiles agriculteurs. Leur principal débouché est Amherst, où ils se rendent pour «échanger sur ce marché leur poisson, leur foin, leurs bestiaux et leurs denrées».
- **Le plan de conservation de 1991** résume ainsi l'occupation de l'île :
«Pour trouver une preuve d'habitation permanente sur Brion, il a fallu attendre aux environs des années 1850. Vers 1851, un dénommé Munsy habitait l'île et cultivait de l'avoine, de l'orge et d'autres céréales du côté nord de l'île. James White, né en Écosse en 1800, est mort à l'île Brion en 1870 à l'âge de 70 ans. En 1895, William Dingwell acheta la presque totalité des droits de locataire de James White, auprès de ses descendants. L'année suivante, il est devenu propriétaire de l'île où il régna en baron sur ses censitaires. C'est ainsi que le décrit Beverly Owen dans un article du magazine McLean's en 1932. Il louait des parcelles aux autres habitants. Il possédait le magasin général de même que la conserverie à homard. À cette époque, il y aurait eu 12 familles dans l'île. William Dingwell décéda en 1907 et presque toutes les familles avaient émigré vers les autres îles de l'archipel. Ainsi, à partir du début du siècle, la famille de Townsend Dingwell, le fils de William, vécut seule à l'est de l'île Brion, alors que les familles qui se sont succédées à la garde du phare, construit en 1904, habitaient l'ouest de l'île»⁵.
- Selon le **recensement canadien de 1871** :
« Les premiers Madelinots qui décident de faire de l'agriculture leur occupation principale sont des immigrants d'origine écossaise ou irlandaise installés sur l'île d'Entrée. D'autres familles occupent bientôt la Grosse-Île et l'île Brion; elles aussi font de l'autosuffisance alimentaire leur priorité. Cependant, en 1870, seuls quelques agriculteurs peuvent se passer des revenus de la pêche. Ainsi William Dingwell, qui déclare avoir tué ou vendu 3 bêtes à corne, 9 porcs et 22 moutons, en plus de produire des centaines de kilos de beurre et de laine, n'a pas besoin des ressources de la mer. [...] Au recensement de 1871, William Dingwell déclare être propriétaire de 205,1 hectares, d'un cheptel constitué de 1 cheval,

4. Saint-Maurice, Faucher. 1975. **De tribord à babord**. Montréal : Éditions de l'Aurore. 282 p. (90-94)

5. DB3 Ministère de l'Environnement. **Plan de conservation de la Réserve écologique de l'Île-Brion**. 156 p. (p. 5)

55 bovins, 115 moutons, 11 cochons (182 têtes au total). Il produisait annuellement 454 kilos de beurre et 63,5 tonnes de foin»⁶

- **Un inventaire des ressources naturelles** mené en 1938 compile :
«Il vient quotidiennement une vingtaine de barques de Havre-aux-Maisons pour pêcher à l'île Brion. [...] L'établissement de Bouffard et Dingwell à l'île Brion a produit, en 1937, 88 caisses de homard. Toute la production de homard en conserve, environ 625 caisses [pour Grosse-Île et Île Brion] est vendue aux marchands de gros de la Nouvelle-Écosse»⁷.

De ces bribes d'information, il est possible de situer quatre (4) principaux emplacements culturels :

- L'île Brion a servi de campement de pêche avec installations portuaires, cabestan, conserveries, bâtiments de séjour (*bécosses*, *cookhouse*, dortoirs, maisons de pêcheurs...), et ce, aux 2 endroits les plus accessibles par bateau : **La Saddle** et **l'Ouest**;
- L'île a aussi eu une époque d'agriculture d'autosubsistance familiale, alliée à une vente de produits agricoles aux pêcheurs américains qui fréquentaient le Golfe et à un approvisionnement local en denrées complémentaires (sucre, thé, ...) auprès des marchands locaux : la **ferme Dingwell** semble être l'exemple le plus probant;
- L'île, par son phare, a servi d'aide à la navigation dans le Golfe. Le **site du phare**, le phare et de ses annexes ont valeur patrimoniale. Le phare de l'île Brion a classé au registre des bâtiments patrimoniaux du gouvernement du Québec et une demande est en cours au niveau fédéral.

Ces façons d'habiter et d'utiliser l'île Brion ne sont pas très différentes de l'occupation du reste de l'archipel aux mêmes époques. Toutefois, les traces et artefacts qui y demeurent peuvent avoir, il m'apparaît, un double potentiel :

1) Ils rappellent concrètement et peuvent faire connaître, voire même parfois maintenir vivants, des savoirs, des technologies artisanales, des activités de subsistance à partir des ressources du territoire (terrestre et marin), des modes d'organisation familiale et sociale, des moyens de communication, de transport, des formes d'échanges économiques, etc.

2) En Réserve écologique, ils peuvent aussi témoigner de l'action combinée du temps et de la nature sur la dégradation, la conservation ou la destruction des productions culturelles... disons, dans ce cas-ci, avant l'entrée de l'électricité et l'envahissement des plastiques dans la sphère domestique et dans les pêcheries. tout comme la connaissance des productions et interventions culturelles peut contribuer à comprendre les dynamiques naturelles de restauration des écosystèmes dégradés ou bousculés par l'activité anthropique. C'est d'ailleurs ce que suggère, dans le Plan de conservation, le thème, parmi les 12 thèmes suggérés comme pouvant être développé en éducation à la

6. Fortin, Jean-Charles et Paul Larocque. 2003. **Histoire des îles-de-la-Madeleine**. Québec, éd. IQRC. 403p. (p. 116-117)

7. Ministère des Affaires municipales, de l'industrie et du commerce. 1938. **Inventaire des ressources naturelles. Comté municipal des îles-de-la-Madeleine**. Québec. 112 p. (p. 107-108)

conservation, qui se rapporte au patrimoine culturel, soit : « l'histoire de l'occupation de l'île Brion (vestiges de certaines constructions, bâtiments existants, architecture) et le lien avec l'écologie actuelle de l'île» (p. 55).

De même, c'est aussi ce que propose le Plan de conservation par deux des six thèmes de recherche à développer : 1) comparaison entre l'évolution des milieux naturels et l'impact des activités anthropiques sur les milieux naturels; 2) impact de l'activité humaine passée sur l'île Brion sur les communautés naturelles, et leur évolution actuelle, notamment dans les prairies; (p. 58)

MES SUGGESTIONS :

Avant d'entreprendre du «nettoyage» à l'île Brion et des constructions neuves, il m'apparaît nécessaire :

- 1) de donner suite à la recommandation émise par l'archéologue qui, au début des années 1990, a mené l'inventaire des sites archéologiques préhistoriques aux Îles-de-la-Madeleine, à savoir : protéger et étudier les artefacts témoignant de l'occupation de l'île Brion au XIX^e et XX^e siècle.
- 2) de donner suite également à l'approche adoptée par le ministère de l'Environnement en matière de recherches dans la Réserve écologique, à savoir : lier la connaissance du patrimoine culturel et l'évolution des communautés naturelles.

Ainsi, je suggère :

- que le Ministère de la Culture du Québec, direction du patrimoine archéologique soit interpellé par le MDDELCC pour participer à l'actualisation du Plan de conservation et du Programme éducatif de la Réserve écologique de l'Île-Brion, pour qu'y soit intégrée la conservation et la connaissance du patrimoine culturel;
- qu'un inventaire du patrimoine archéologique historique soit mené sur l'île, et ce, de façon prioritaire dans le secteur «hors réserve» (incluant la zone du phare) et, de façon complémentaire, à La Saddle et à la ferme des Dingwell; que cet inventaire comprenne une évaluation de la qualité des artefacts et une priorisation des éléments du patrimoine à conserver;
- qu'une recherche en histoire-ethnologie accompagne les travaux d'archéologie;
- que, de la subvention de 500 000 \$ annoncée par le MDDELCC pour l'amélioration des infrastructures (DT 1 : 1233-34), un montant soit retenu pour la réalisation de cette étape d'études préalable à tout projet d'intervention dans la Réserve écologique;
- qu'une université soit invitée à participer, voire encadrer, ces travaux de recherche archéologique, historique et ethnologique;
- qu'entre autres, le Musée de la Mer, le CERMIM, les institutions locales d'enseignement soient associés à la valorisation de la Réserve écologique de l'Île-Brion et à l'éducation à la conservation du patrimoine naturel et culturel.

Je suis d'avis que le Plan de conservation de 1991 a moins besoin d'être actualisé ou renouvelé que complété et promu. Les responsabilités liées à la conservation doivent prévaloir et être soutenues.

Je vous remercie.

Hélène Chevrier